

DÉFINITIONS, CERTIFICATIONS ET LOGOS

Classification	Définitions	Logo
Recyclable	Qui peut être transformé de manière à être réintroduit dans un cycle de production pour la fabrication de nouveaux produits. ¹	
Recyclable et fabriqué de matières recyclées (pré ou post consommation)	Un contenu recyclé Préconsommateur est un matériau détourné du flux des déchets pendant un processus de fabrication et introduit dans un processus de fabrication industriel différent de l'original. Un contenu recyclé Postconsommateur est un matériau généré par les consommateurs (ménages) ou par les installations commerciales, industrielles ou institutionnelles (lorsque celles-ci constituent les utilisateurs finaux du produit), et ne pouvant plus servir à l'usage pour lequel il a été conçu. ²	 Fabriqué à X% de matières recyclées (pré ou post)
Biodégradable (selon l'OCDE)	Un produit biodégradable est susceptible d'être intégralement décomposé par des organismes vivants. ³ La norme la plus reconnue est la norme 301D de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique). Si un produit arbore le logo de cette norme, cela signifie qu'au moins 60% des résidus laissés par le produit se décomposeront naturellement en moins de 28 jours.	
Certifié ÉcoLogo	Les produits EcoLogo sont certifiés pour un impact environnemental réduit. La certification ECOLOGO indique que le produit a subi des tests scientifiques rigoureux, des audits, ou les deux, dans le but de prouver qu'il est conforme aux stricts standards de performance environnementale de tierce partie. ⁴	
Compostable	Le compostage est un procédé de traitement biologique qui permet la biodégradation (biooxydation) des matières organiques, sous l'action de microorganismes aérobies (vivant en présence d'oxygène). Les matières organiques sont d'abord mélangées à des agents structurants (ex. : copeaux de bois) pour en favoriser l'aération, puis placées en andains, en piles ou dans un réacteur. On obtient le compost après l'atteinte d'une phase thermophile (température entre 45 °C et 70 °C) et après une phase subséquente de maturation. ⁵	
Plastique compostable certifié par le BNQ	Les produits certifiés « Produit compostable » sont compostables en milieu industriel, c'est-à-dire dans des lieux de compostage centralisés, ou là où les installations existent. Ils ne sont pas nécessairement compostables dans un composteur domestique. Néanmoins, avec le temps, les produits compostables certifiés finiront par se biodégrader dans un composteur domestique à un rythme relativement lent dépendant des conditions. ⁶	 Certifié par le BNQ
Compostable et certifié par le BPI (Biodegradable Products Institute, États-Unis)	Voir certification du BNQ	 Certifié par le BPI
Compostable et certifié ASTM - D6400	Cette certification couvre les plastiques et les produits en plastique et garantit que ces produits sont compostables dans des installations de compostage municipales et industrielles. ⁷	 Certifié par le standard ASTM - D6400
Compostable et certifié ASTM - D6868	Cette certification couvre les plastiques et produits biodégradables (y compris les emballages), où un film ou une feuille de plastique est attaché (par laminage ou extrusion directement sur le papier) aux substrats. Elle garantit que ces produits sont compostables dans des installations de compostage municipales et industrielles. ⁸	 Certifié par le standard ASTM - D6868

Sources :

¹ <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/haut-de-page/lexique>

² <http://www.optimeco.ca/fr/demarche-ecoconception/strategie-1>

³ <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/haut-de-page/lexique>

⁴ <https://industries.ul.com/environnement/certificationvalidation-marks/ecologo-product-certification> (traduction libre)

⁵ <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/haut-de-page/lexique>

⁶ <http://espacepourlavie.ca/blogue/compostable-ou-biodegradable>

⁷ <https://bpiworld.org/page-190422> (traduction libre)

⁸ <https://bpiworld.org/page-190424> (traduction libre)